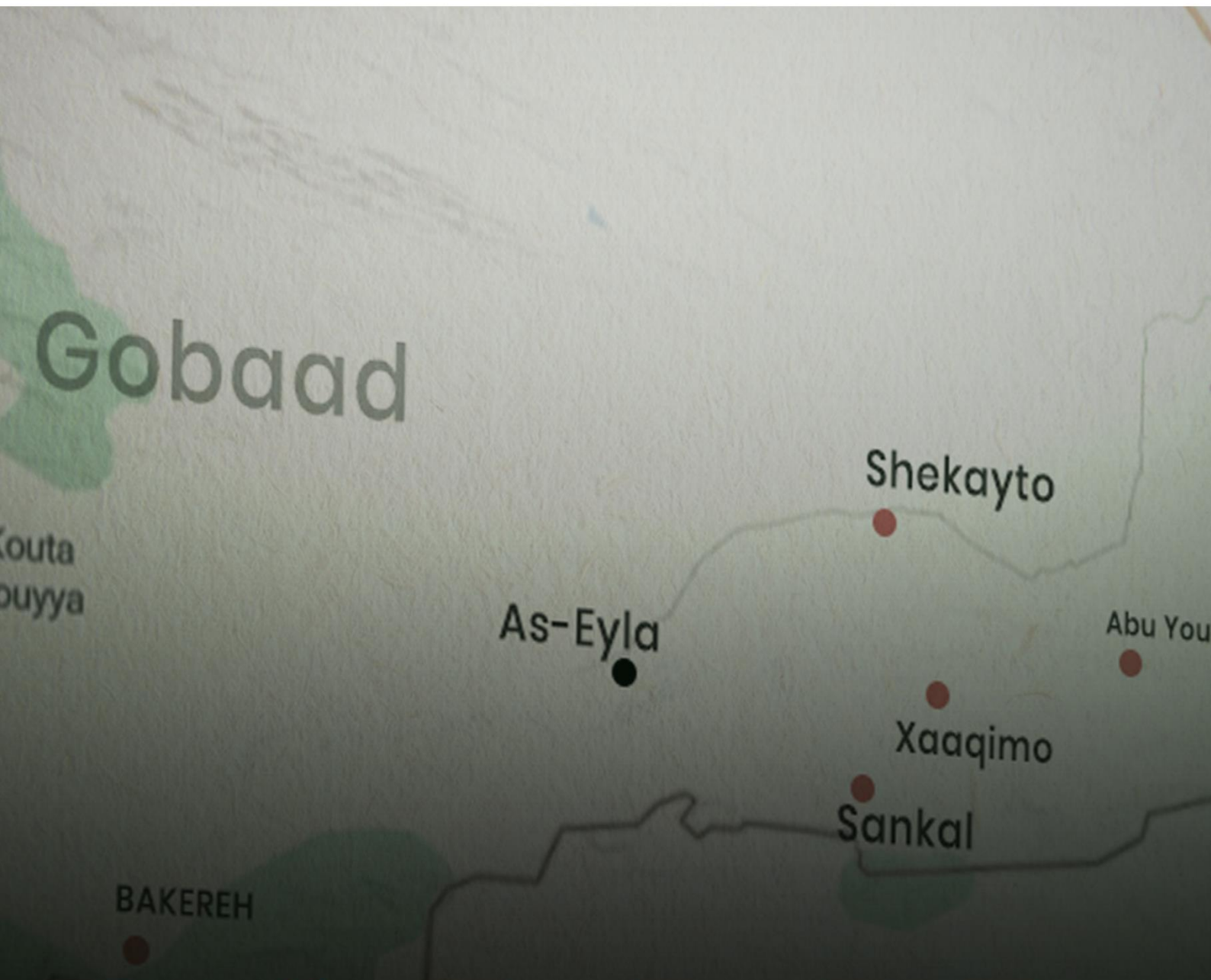


AFAR TIMES[©]

La revue du Monde Afar



GOBAAD

LA DÉPOSSESSION

L'État se nourrit de la rareté qu'il entretient

À Djibouti, un paradoxe saute aux yeux de l'observateur attentif. Lorsqu'un Afar accède à une fonction publique, fût-elle subalterne, l'événement est relayé d'épopée avec éclat sur les réseaux sociaux : photos, hommages, déclarations de fierté se multiplient, transformant la nomination en victoire collective. À l'inverse, lorsqu'une autre communauté, notamment les somalis, obtient un poste, la nouvelle passe souvent inaperçue, accueillie au mieux dans l'indifférence, au pire par de nouvelles revendications.

Ce contraste, loin d'être un simple détail sociologique, éclaire **deux rapports radicalement différents** à l'État. Il met en évidence la manière dont histoire coloniale, inégalités structurelles et « politique de la reconnaissance » se croisent et produisent des subjectivités collectives distinctes. Axel Honneth, dans *La lutte pour la reconnaissance* (1992), a montré que les communautés marginalisées développent une hypersensibilité à tout signe de validation, car celui-ci opère comme une réparation éphémère, certes, mais indispensable d'une blessure identitaire profonde. C'est précisément le cas des Afars : chaque nomination, chaque projet est interprété comme une réaffirmation de leur existence politique. D'où l'intensité des célébrations : ce qui ailleurs relèverait de la routine administrative devient, pour eux, un événement historique.

On retrouve ici ce que les sciences sociales appellent la « **psychologie de la rareté** » : ce qui est rare acquiert une valeur disproportionnée. Chez les Afars, la rareté de l'accès au pouvoir confère à chaque geste de l'État une dimension presque sacrée. À l'inverse, pour les somaliens, majoritaires dans l'appareil étatique, l'accès aux fonctions est perçu comme allant de soi. Ce qui domine ne se célèbre pas : il se réclame toujours davantage. Là encore, Bourdieu nous fournit une grille de lecture éclairante avec le concept de « domination symbolique » : les dominants imposent une norme qui invisibilise leurs privilèges, tandis que les dominés s'habituent à vivre dans l'exception, parfois jusqu'à intérioriser leur propre marginalisation.

Cette dynamique n'est pas sans conséquence politique. En magnifiant de petites concessions comme des victoires décisives, les Afars risquent **d'entretenir leur propre marginalité**. Car si le minimum déclenche déjà le maximum de gratitude, pourquoi l'État irait-il plus loin ? Le pouvoir central peut distribuer, avec parcimonie, quelques postes ou projets régionaux sans jamais remettre en cause le déséquilibre structurel.

Ce que Honneth décrit comme une « quête de reconnaissance » devient alors un piège de l'accommodement : l'insuffisant, valorisé à outrance, finit par renforcer l'ordre établi.

Les réseaux sociaux ne se contentent pas de refléter ce clivage : ils le grossissent, l'exacerbent et lui confèrent une résonance publique. Les élites et cadres afars y trouvent un théâtre où mettre en scène leur prétendue utilité publique. L'inauguration d'un projet, fût-il dérisoire – la remise de quelques équipements, une visite protocolaire sans portée réelle – est relayée avec emphase, enveloppée de discours laudateurs. La fonction politique n'y est plus jugée à l'aune de ses réalisations concrètes, mais à travers le spectacle symbolique de sa visibilité. Chaque déplacement, chaque geste, même le plus banal, devient l'occasion de susciter un torrent d'éloges et de commentaires admiratifs. Cette mécanique illustre une **double logique** : d'un côté, un besoin presque compulsif de reconnaissance, qui transforme l'ordinaire en événement ; de l'autre, une forme d'auto-illusion collective, où l'on célèbre l'apparence de l'action plutôt que son contenu.

Les somaliens, installés de longue date au cœur de l'appareil d'État, n'éprouvent nul besoin de cette amplification symbolique. Leur domination institutionnelle constitue, en elle-même, une reconnaissance permanente : leur pouvoir s'impose comme une évidence, sans qu'il soit nécessaire de le mettre en scène.

De cette asymétrie naît un double effet. D'un côté, la survalorisation de la rareté empêche toute remise en cause profonde des hiérarchies. De l'autre, la banalisation de la domination entretient un appétit insatiable de pouvoir. L'État tire profit de cette dialectique : il distribue l'exception aux uns pour acheter leur loyauté et satisfait l'exigence des autres en consolidant leur hégémonie.

Aussi longtemps que les Afars se satisferont de célébrer l'exception comme une conquête, l'État pourra reconduire **la rareté comme mode de gouvernement**. Et tant que les somaliens considéreront leur domination comme allant de soi, celle-ci se perpétuera dans l'indifférence générale. La politique djiboutienne se réduit alors à cette mécanique de gestion des perceptions : distribuer à petites doses la reconnaissance pour maintenir la loyauté des uns, normaliser la prépondérance pour entretenir l'assurance des autres. Autrement dit, l'État n'exerce pas seulement le pouvoir par les institutions, il le fait aussi par la manipulation des attentes et la fabrique de consentement.

DJIBOUTI

Plaine de Gobaad : effacement des Afars de la carte, sous la paix, la dépossession.

Quand les structures régionales de paix échouent à protéger les Afars

Dans l'ombre d'une paix affichée, la violence se répète

Dans la plaine semi-aride de Gobaad, au sud-ouest de Djibouti, les apparences de stabilité masquent une réalité plus sombre. Cette région, traditionnellement parcourue par les communautés pastorales afars, est depuis plusieurs années le théâtre de violences graves : assassinats de jeunes bergers, incendies de campements, agressions sexuelles sur des femmes nomades. Ces exactions, documentées par des organisations comme la **Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH)**, se déroulent dans un climat d'impunité totale. Plusieurs témoignages rapportent que les auteurs présumés agissent parfois sous la protection implicite, voire explicite, des forces de sécurité nationales.

Des mécanismes régionaux absents ou dévoyés

Face à ces violences, les mécanismes régionaux censés prévenir les conflits communautaires brillent par leur silence. Le **CEWARN** (Conflict Early Warning and Response Mechanism), mis en place par l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), est pourtant chargé d'anticiper et de gérer les tensions intercommunautaires. Mais à Gobaad, sa présence est à peine perceptible, et son efficacité largement remise en question. Pire encore, certaines voix locales accusent ces structures de servir de paravent politique. Leur rôle sur le terrain serait instrumentalisé pour renforcer la présence de la communauté issa, historiquement dominante dans les sphères de pouvoir djiboutiennes, au détriment des Afars autochtones.



Manifestation des populations du Gobaad contre la dépossession territoriale

Une région stratégique au cœur d'un déséquilibre démographique

La plaine de Gobaad n'est pas seulement une terre pastorale. Elle est aussi une zone stratégique : carrefour de mobilités transfrontalières, interface entre Djibouti et l'Éthiopie, et point névralgique pour les dynamiques migratoires.

Depuis cinq ans, les implantations permanentes de familles issas s'y multiplient. Des puits, pistes et campements en dur émergent progressivement, transformant la région. Ce qui était autrefois un espace de partage pastoral devient un terrain de conquête territoriale, selon plusieurs observateurs locaux. La présence accrue de l'armée et des forces de sécurité, souvent accusées de partialité, renforce ce sentiment d'exclusion des Afars.

Pire encore, les populations locales n'ont désormais plus aucun recours interne : elles ne sont plus représentées

ni au Conseil régional, ni à la préfecture, ni au sein des forces militaires, de la police, ou du corps médical. Tous ces postes sont désormais occupés par des Issas.

Cela démontre la nature profondément tribale, de la "confiance institutionnelle" accordée à ce projet, qui vise de facto à effacer la présence des Afars sur leurs terres ancestrales, dans le sud du pays. Une présence pourtant millénaire, historiquement gouvernée par un sultan afar dans la région de Gobaad, et qui aujourd'hui, fait face à une marginalisation silencieuse mais systémique.

Des chiffres en contradiction avec la réalité perçue

Selon les données officielles (INSTAD), la population de la région de Dikhil serait passée de 88 948 en 2009 à 66 196 en 2024. Ces chiffres soulèvent de fortes suspicions : plusieurs acteurs locaux et experts dénoncent une sous-estimation délibérée, qui permettrait de justifier une politique de peuplement ciblée.

Plaine de Gobaad : effacement des Afars de la carte, sous la paix, la dépossession. Quand les structures régionales de paix échouent à protéger les Afars

Le Conseil régional lui-même évoque une population réelle autour de 60 000 habitants, un chiffre qui, s'il confirme une baisse, ne justifie pas l'ampleur des installations observées sur le terrain. Le contraste entre la démographie officielle et la dynamique visible alimente les soupçons de manipulation politique.

● **À partir de 2013** : Extension du peuplement à la périphérie de la ville de Dikhil, notamment dans les quartiers de **Xaaqimo**, **Abu Youssouf**, et enfin **Bakereh**, site du très controversé projet de l'IGAD (points rouges sur la carte), accusé par de nombreuses voix afar d'institutionnaliser le déséquilibre territorial.

● **Les plus récentes attaques meurtrières** : En mars 2023, des miliciens somali Issas lourdement armés, selon des sources de l'ARDHD, ont tué un jeune berger afar, **Ahmed Abdo Aden**, près de Saadli. Ils portaient des FAMAS, paramètres propres à l'armée, révélant un soutien institutionnel implicite *Ardhd*. 7 août 2025 **Hammadou Loita**, une autre victime, est tué.



Region du Gobaad

Carte des vagues de peuplement issa

L'analyse cartographique confirme les dynamiques d'installation progressive. Les **vagues de peuplement issa** dans la plaine de Gobaad peuvent être résumées comme suit :

- **1982 Famine en Éthiopie** : Afars et Issas éthiopiens sont accueillis dans le village de As-Eyla. Après quelques années, les Afars sont renvoyés, tandis que les Issas obtiennent la nationalité djiboutienne.
- **Début des années 2006** : Première vague d'implantation permanente dans des localités telles que **Shekayto**, **Bondara** et **Sankal**.

Cette transformation lente mais profonde du paysage n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans une stratégie de reconfiguration démographique, quel'on comparent à une colonisation intérieure, rendue possible par l'inaction des institutions régionales.

Colonisation violente : attaques, viols impunis, répression de la jeunesse

À cela s'ajoutent des attaques ciblées menées par des colons, souvent identifiés comme milices somali Issas, contre les populations afares autochtones. Des cas récents attestent de la gravité de cette violence :



Ahmed Abdo Aden jeune berger tué par des milices somali-issa

● **Violences et pillages** : Des villages afar ont été vandalisés, pillés ou incendiés, tandis que la police, loin de protéger, s'est parfois rangée du côté des assaillants, menaçant civils et enfants *Ardhd*.

● **Impunité totale** : Aucune enquête sérieuse n'a été ouverte. Ces violences restent impunies, liquidant toute justice locale.

Lors du soulèvement de la jeunesse à Gobaad, des militants comme **Farah Loubak** et **Abdoulkader Obakar Houmed** ont été torturés et mort sous le coup de la torture. Ces actes de répression ciblée témoignent d'un système de violence multiforme :

Plaine de Gobaad : effacement des Afars de la carte, sous la paix, la dépossession. Quand les structures régionales de paix échouent à protéger les Afars



Farah Loubak mort sous le coup de la torture

- **Harcellement**, notamment des femmes dénoncées par l'Association Solidarité Femmes pour leurs viols.
- **Vols de bétail**, sans recours judiciaire.
- **Destruction de biens**, incendies criminels et occupation de campements.
- **Tortures et intimidations récurrentes**, visant à briser toute résistance.

Ces épisodes violents ne sont pas isolés : ils s'inscrivent dans une stratégie plus vaste de dépossession ethnique des Afars.



Abdoukader Obakar Houmed mort sous le coup de la torture

Quand la communication internationale occulte la réalité locale

Dans le même temps, Djibouti est salué par la communauté internationale, notamment le HCR, pour sa politique d'accueil et de naturalisation des réfugiés, dans le cadre du programme CRRF (**Comprehensive Refugee Response Framework**). Pourtant, cette image contraste fortement avec la situation des Afars autochtones, qui, eux, se voient refuser l'accès à la nationalité djiboutienne. Ce fait a été publiquement dénoncé par un député (afar) de la majorité présidentielle, en pleine Assemblée nationale.

Par ailleurs, certains reportages internationaux, comme un documentaire diffusé sur ARTE, présentent la plaine de Gobaad comme un territoire exclusivement issa, effaçant de manière flagrante la présence historique des Afars. Une communication biaisée, qui, selon les critiques, contribue à légitimer la stratégie de peuplement en cours.

Annexion symbolique et velléités expansionnistes : une lecture géopolitique des déclarations de Sitti

La récente déclaration d'un haut responsable sécuritaire de la région Somali, dans la sous-région occupée de **Sitti** en Éthiopie, affirmant que le territoire « Issa » s'étendrait jusqu'à **Awash** (en terre Afar éthiopienne) et **As Eyla** (localité du sud de Djibouti historiquement afarophone), n'est pas un simple **excès de langage politique**.

Elle constitue un acte symbolique majeur, porteur de **conséquences géopolitiques importantes** pour la stabilité de la Corne de l'Afrique.

Ce discours s'inscrit dans un **processus de revendication territoriale unilatérale**, qui dépasse les frontières étatiques, et qui vise à **reconfigurer les espaces traditionnels Afars** sous l'égide d'une nouvelle lecture identitaire et ethno-territoriale promue par certaines élites issas, tant en Éthiopie qu'à Djibouti. **Par cette affirmation**, il ne s'agit pas seulement de contester des frontières administratives ou régionales : il s'agit **d'inscrire l'idée d'une continuité territoriale "Issa"**, de Djibouti jusqu'à l'intérieur de l'Éthiopie, **au détriment de la continuité historique des territoires Afars**.

Un appel à la vérité et à la justice

La situation dans la plaine de Gobaad ne peut être réduite à de simples "conflits intercommunautaires". Ce qui s'y joue relève d'un **déséquilibre structurel**, entretenu par une politique silencieuse d'exclusion, et facilité par le silence des institutions régionales.

Face à cette crise, des voix s'élèvent : organisations locales, membres de la diaspora, défenseurs des droits humains. Tous appellent à une enquête indépendante, à **la reconnaissance des faits**, et à **un rééquilibrage des politiques publiques**.

Car tant que les crimes resteront impunis et les dynamiques de marginalisation niées, la paix proclamée dans les discours restera une illusion, et la plaine de Gobaad, un théâtre de violences invisibles. ■

DJIBOUTI

Une famille victime d'arrestations arbitraires par représailles

Le **13 août 2025**, quatre proches de l'opposant en exil Ali Chehem ont été interpellés par des agents du **Service de Documentation et de Sécurité (SDS)**. D'après la Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH), les personnes concernées sont **Mohamed Chehem, Houmed Kamil, Fato Kamil et Ali Kabo Mohamed**. Privés de toute garantie judiciaire, ils ont été maintenus plusieurs jours dans un lieu tenu secret. Le 21 août, **Fato Kamil a été remis en liberté**, tandis que les trois autres ont été transférés à la prison civile de Gabode, connue pour ses conditions de détention particulièrement dégradantes et les nombreux cas de torture qui y sont régulièrement rapportés.



De même, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ratifiée par Djibouti en 2002, interdit sans équivoque les mauvais traitements, y compris lorsqu'ils visent à intimider ou punir.

En s'en prenant aux proches d'un opposant en exil, l'État viole un principe fondamental du droit international humanitaire : l'interdiction de la **responsabilité collective**. On ne peut pas être poursuivi ou sanctionné pour les actes d'un membre de sa famille. Or, c'est précisément ce mécanisme qui est à l'œuvre à travers ces représailles.

Randa 1993 – Gabode 2025 : la continuité de l'impunité

Cette affaire ne peut être isolée de l'histoire politique du pays. Le **6 septembre 1993**, à Randa, une opération militaire avait visé des civils afars. Le père de Houmed et Fato Kamil, **Kamil Houmed**, avait été arrêté, torturé puis abattu d'une balle ; deux ans plus tard, son frère **Ali Houmed** sera égorgé après son arrestation. Trente-deux ans plus tard, les enfants et neveux de ces victimes se retrouvent à leurs tours ciblés par la répression.

Cette continuité illustre le caractère systémique de la violence d'État : les mêmes familles, les mêmes communautés, restent exposées à l'arbitraire du pouvoir, sans qu'aucune justice indépendante ne vienne sanctionner les responsables.

Le Service de Documentation et de Sécurité incarne cette impunité. Véritable police politique échappant à tout contrôle judiciaire, le SDS multiplie les détentions secrètes, les pressions sur les familles et le recours à la torture. En transférant les détenus à Gabode, les autorités ne cherchent pas la justice, mais l'intimidation : faire de la prison un instrument de terreur pour briser l'opposition.

Cet enchaînement, de **Randa en 1993 à Gabode en 2025**, montre qu'il ne s'agit pas de dérives ponctuelles mais d'une **stratégie d'État**. En frappant les proches d'un opposant exilé, le pouvoir viole ses obligations internationales, banalise l'arbitraire et perpétue une logique d'impunité. Plus qu'un simple abus, c'est un système politique fondé sur la peur, où la justice cède la place à la répression et où la mémoire des massacres du passé continue de hanter le présent.■

Ces arrestations n'ont aucun fondement légal et relèvent de ce que la doctrine internationale qualifie **d'arrestations arbitraires par représailles**. Elles visent non pas les actes des personnes arrêtées, mais leurs liens de parenté avec un opposant politique. La LDDH exprime une inquiétude particulière concernant **Mohamed Chehem Ali**, atteint d'insuffisance rénale, à qui les autorités refusent un suivi médical. Dans un contexte où la torture est rapportée comme pratique courante par le SDS, cette privation de soins apparaît comme une forme de traitement cruel et inhumain.

Une violation manifeste du droit international

Ces pratiques ne sont pas seulement contraires au droit national, elles violent aussi des engagements internationaux auxquels Djibouti est partie. L'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ratifié par Djibouti en 2002, stipule que « *nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire* ».

DJIBOUTI

Electricité : un marché sous tension

À Tadjourah, sur la côte nord du Golfe de Tadjourah, Fatouma scrute chaque mois sa facture d'électricité avec appréhension. Son réfrigérateur en bout de course avec difficulté le peu de fraîcheur nécessaire à refroidir l'eau, le ventilateur tourne seulement quelques heures par jour. « Ici, on paie plus cher qu'à Djibouti-ville, et on a plus de coupures que de lumière », soupire-t-elle. Dans cette ville de pêcheurs, où les revenus sont modestes, l'électricité est devenue un luxe que l'on consomme au compte-gouttes.

L'électricité à Djibouti est née dans le **sillage du port et du chemin de fer**. Dès le début du XX^e siècle, la colonie française d'Obock, puis la ville de Djibouti, devenue capitale, voient apparaître les premiers générateurs au fioul. Leur rôle est simple : fournir du courant aux infrastructures stratégiques – port, gare ferroviaire et quartiers européens. Pour la population locale, en revanche, l'électricité reste inaccessible : elle éclaire les lampadaires du centre-ville et fait fonctionner les équipements coloniaux, mais n'entre pas dans les foyers.

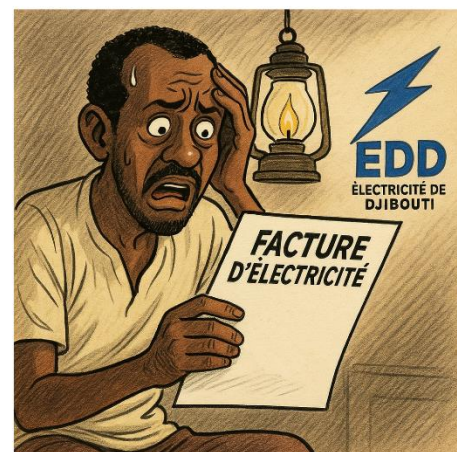
Dans les années 1950 et 1960, la demande augmente avec l'essor du commerce maritime et des services administratifs. **Les autorités françaises installent alors des centrales thermiques plus puissantes**, notamment dans le quartier de Marabout. Ce réseau reste cependant limité, alimentant essentiellement Djibouti-ville et ses activités portuaires. L'électricité est rare, chère et concentrée sur quelques usages « modernes ». Les coupures sont fréquentes et l'approvisionnement dépend déjà du fioul importé, une vulnérabilité structurelle qui marquera durablement le pays.



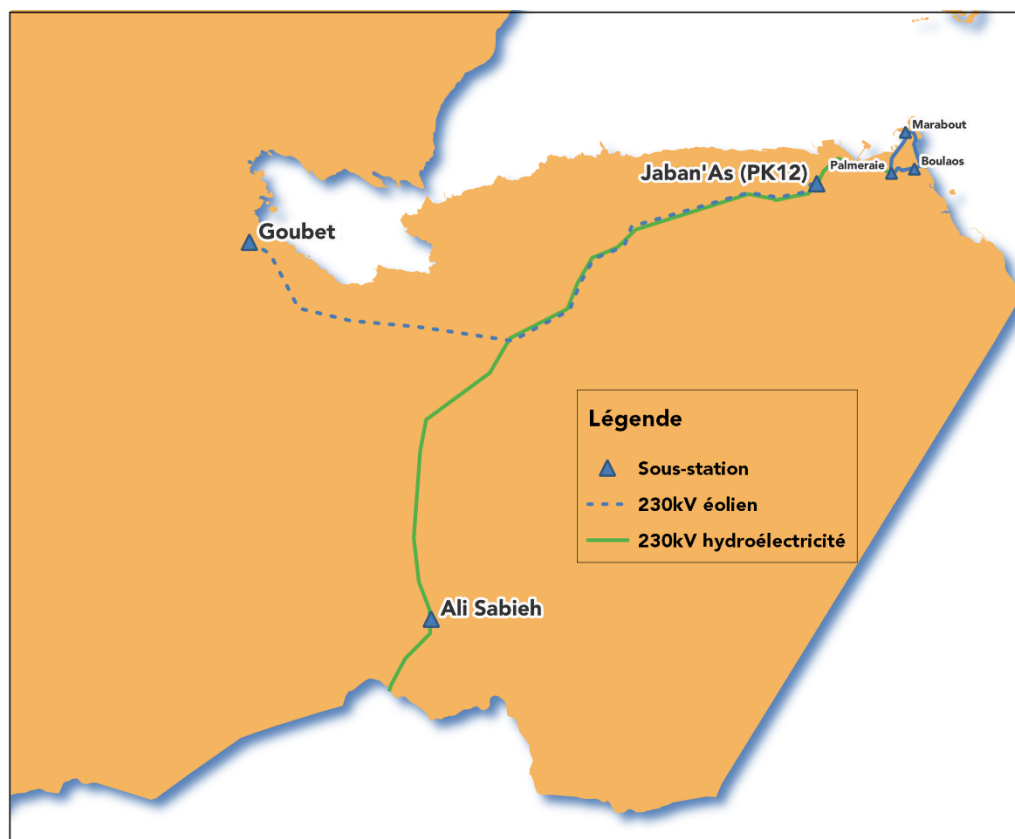
À l'indépendance en 1977, la jeune République hérite de cette infrastructure fragile. L'entreprise publique **Électricité de Djibouti (EdD) reprend en main la production et la distribution**, avec l'objectif d'étendre le service. De nouvelles unités sont construites, notamment à Boulaos, pour répondre à une demande croissante. Mais le modèle reste inchangé : tout repose sur des centrales thermiques au fioul lourd et au gasoil, extrêmement coûteuses à exploiter. Dans un pays sans ressources pétrolières, **chaque kilowattheure produit pèse sur la balance commerciale**. Les ménages et les entreprises en paient le prix fort.

Le tournant arrive en 2011, avec l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie. Une ligne **haute tension de 230 kV** permet d'importer jusqu'à 50 MW d'hydroélectricité, une énergie verte et bon marché, deux à trois fois moins chère que la production locale.

L'annonce fait naître beaucoup d'espoir : enfin, Djibouti va pouvoir réduire ses coûts de production et offrir à sa population une électricité plus abordable. Mais la promesse ne se concrétise pas. Les **tarifs appliqués par EDD restent inchangés**, parmi les plus élevés d'Afrique, et les usagers, ménages comme entreprises, ne voient aucune baisse sur leurs factures.



Electricité : un marché sous tension



Un siècle après les premières lampes coloniales, Djibouti vit toujours dans l'ombre d'un paradoxe : le pays importe de l'électricité hydroélectrique bon marché, exploite désormais le vent de Goubet et **affiche des ambitions vertes**, mais ses citoyens continuent de payer parmi **les tarifs les plus élevés d'Afrique**. Le problème n'est plus seulement technique, il est institutionnel.

L'Électricité de Djibouti, monopole public opaque, ne publie ni données détaillées sur ses coûts réels, ni explication claire sur la formation des prix. Résultat : les usagers paient le prix fort sans jamais savoir pourquoi. Tant que cette opacité perdurera, la transition énergétique restera un discours creux, et les Djiboutiens continueront de voir dans chaque facture non pas la promesse d'un avenir meilleur, mais le symbole d'une gestion qui leur échappe. ■

Pendant ce temps, le pays affiche une ambition de transition énergétique, voire de passer à un mix 100% renouvelables à l'horizon 2035 selon les responsables politiques du pays. Le **parc éolien de 60 MW du Goubet**, désormais en service, illustre ce potentiel. Mais d'autres projets emblématiques, comme la centrale solaire prévue au Grand Bara et la géothermie, bien que prometteuse, tarde à dépasser la phase de forages exploratoires. Résultat : le mix électrique reste dominé par les importations et le thermique local, et **la facture des consommateurs n'a pas changé**.

Le paradoxe est frappant : Djibouti importe une électricité hydroélectrique à **6 ou 7 centimes de dollar le kWh**, mais facture ses usagers à des tarifs beaucoup plus élevés, parfois trois à quatre fois supérieurs. Le **manque de transparence** sur la structure des prix et la gestion centralisée du secteur par EdD entretiennent ce malaise.

Pour beaucoup, l'électricité est encore un luxe. Dans les campagnes, l'électrification progresse lentement, laissant des milliers de familles pour qui l'accès à l'énergie se limite à de petites lampes solaires.

Dans les quartiers populaires de Djibouti-ville, certains ménages rationnent chaque kilowattheure. Les petits commerçants, déjà fragilisés, peinent à faire tourner leurs frigos ou leurs ateliers. Les entrepreneurs locaux dénoncent un coût de l'énergie qui freine l'industrialisation et décourage l'investissement. « *Comment concurrencer les voisins quand on paie cinq fois plus cher qu'eux ?* » lâche un jeune restaurateur de Balbala qui ambitionnait de lancer une petite unité de production textile.

Escalade des violences intercommunautaires dans la région Afar

Une nouvelle spirale de violence frappe la région Afar, à l'est de l'Éthiopie, où trois attaques meurtrières ont été perpétrées en l'espace d'un mois contre des communautés pastorales. Ces agressions, attribuées à des milices Issa-Somaliennes, remettent en question l'efficacité de l'accord de cessez-le-feu signé en 2024 et révèlent les limites de la réponse du gouvernement fédéral face à ces violences récurrentes.



Campement Afar

Un mois d'août particulièrement meurtrier

La dernière attaque en date s'est produite le 1er septembre dans la zone d'Undafu Tele-Gudma Markatu, causant la mort d'un couple. Cette agression fait suite à deux autres attaques survenues en août : le **22 août à Bokaitu** (district de Yangudi) où deux femmes ont perdu la vie, et surtout le **massacre de Hanruka** dans la nuit du 6 au 7 août, où une famille entière - père, mère et deux enfants - a été décimée à coups de machette pendant leur sommeil.

L'attaque de **Hanruka**, par sa brutalité particulière, a marqué les esprits. Les corps des victimes portaient des traces d'acharnement extrême, témoignant d'une volonté manifeste de terroriser les populations civiles. Une troisième enfant, grièvement blessée, a survécu et a été hospitalisée d'urgence.

Selon les observateurs, ces récentes violences s'inscrivent dans un contexte plus large d'insécurité chronique. Depuis la signature de l'accord de paix en avril 2024, pas moins de **94 nomades Afars ont été tués** dans des attaques similaires, tandis que plus de 2 000 têtes de bétail - vaches et chameaux - ont été dérobées, portant un coup sévère à l'économie pastorale de la région.

Les autorités locales et les représentants de la communauté Afar pointent du doigt le rôle présumé d'acteurs régionaux dans la perpétuation de ces violences. Ils accusent notamment **le gouvernement régional somalien d'Éthiopie de soutenir ces milices**, tout en évoquant un appui logistique et militaire du gouvernement djiboutien. Ces allégations, bien que difficiles à vérifier de manière indépendante, sont récurrentes dans les témoignages locaux.

L'escalade s'est encore aggravée avec l'annonce récente par le gouvernement régional somalien de **la création de nouveaux districts administratifs sur des territoires revendiqués par la région Afar**, une mesure dénoncée comme une "violation flagrante des accords de cessez-le-feu".

Une stratégie de terreur présumée

Les analystes locaux estiment que ces attaques, ciblant délibérément femmes et enfants, relèvent d'une stratégie de terreur visant à contraindre les populations Afar à abandonner leurs terres. Le **ciblage systématique de civils endormis et la brutalité des méthodes employées** constituent des violations graves du droit international humanitaire et pourraient être qualifiés de crimes de guerre.

Un processus de paix compromis

Malgré la formation d'un comité de dialogue comprenant des anciens des deux communautés et l'organisation de négociations à Addis-Abeba, les efforts de réconciliation peinent à produire des résultats concrets sur le terrain. L'absence de réponse ferme et juridiquement fondée à ces attaques risque d'alimenter un cycle de représailles et de compromettre durablement le processus de réconciliation engagé.

Dans une région marquée par des décennies de conflits frontaliers liés aux enjeux pastoraux et aux revendications territoriales, la persistance de ces violences constitue une menace pour la stabilité régionale et teste la capacité du gouvernement éthiopien à protéger l'ensemble de ses citoyens, quelle que soit leur appartenance ethnique. ■

Les Afars, entre marginalisation, convoitises géopolitiques et quête d'unité dans la Corne de l'Afrique

Un peuple au cœur des turbulences régionales

Minorité discrète mais farouchement attachée à son identité, les Afars occupent une position géographique aussi stratégique que périlleuse. Répartis entre l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti, ils constituent depuis des siècles une communauté pastorale qui a su survivre dans un environnement parmi les plus hostiles de la planète : désert aride du Danakil, chaînes volcaniques et plaines brûlées par un soleil implacable.

Pourtant, leur destin est aujourd'hui moins dicté par la rudesse de la nature que par les secousses politiques de la région. Depuis la sécession de l'Érythrée en 1993 et les guerres frontalières qui ont suivi, les Afars sont devenus les spectateurs – et souvent les victimes – d'affrontements qui les dépassent, pris en étau entre **ambitions nationales, rivalités ethniques et calculs géostratégiques**.

Assab : le port qui ravive toutes les passions

Au cœur de l'escalade actuelle entre Addis-Abeba et Asmara se trouve le port d'Assab, sur la mer Rouge. Ce bout de côte, autrefois intégré au territoire éthiopien, est aujourd'hui sous souveraineté érythréenne. Mais pour les Afars, qui y vivaient bien avant la colonisation italienne, Assab reste une terre ancestrale.

« Les Italiens n'ont pas passé un accord avec les Érythréens, mais avec les Afars », rappelle un ancien responsable régional cité dans The Africa Report.



Assab en Erythrée

Avant l'indépendance de l'Érythrée, la région côtière de Dankalia – où vit la majorité des Afars – formait une entité relativement unifiée. Sa partition en 1993 a **brisé des liens familiaux, commerciaux et politiques séculaires**.

Aujourd'hui, certains leaders afars voient dans la rivalité entre l'Éthiopie et l'Érythrée **une opportunité historique** : si Addis-Abeba reprenait Assab, disent-ils, la réunification des terres afars pourrait enfin devenir réalité. D'autres redoutent, au contraire, qu'une nouvelle guerre ne transforme leur territoire en **champ de bataille**, comme ce fut déjà le cas lors du conflit du Tigré (2020-2022) qui a coûté la vie à **des milliers d'Afars** et provoqué le déplacement de centaines de milliers d'autres.

Une stratégie de terreur présumée

Mais la menace ne vient pas seulement des rivalités étatiques. Ces dernières années, la région Afar a été le théâtre d'attaques répétées attribuées aux milices somali-issas, soutenues par des factions politiques de la région Somali. Depuis août, une vague d'attaques meurtrières a frappé les campements nomades afar : à **Hanruka, Bokaitu et Undafu'o**, des familles entières ont été massacrées, des troupeaux volés, des villages incendiés.

Depuis la signature de l'accord de paix en avril 2024, le bilan dépasse déjà **94 morts** et des milliers de têtes de bétail dérobées.

Pour les communautés locales, ces violences poursuivent un objectif clair : terroriser les populations afin de les chasser de terres convoitées pour le pâturage et les couloirs commerciaux.

Le gouvernement fédéral éthiopien, accusé d'inaction, suscite une colère croissante parmi les Afars. « *Le silence d'Addis-Abeba alimente un profond sentiment d'abandon* », résume un notable local. Certains y voient même une **complicité tacite** : Addis-Abeba chercherait à ménager la région Somali, politiquement sensible, au détriment des minorités pastorales périphériques.

Entre espoirs d'autonomie et calculs géopolitiques

Historiquement, les Afars ont toujours revendiqué une certaine autonomie. Sous le **régime du Derg** (1974-1991), la région d'Assab bénéficiait d'un statut semi-autonome, avec une administration afar. La sécession de l'Érythrée a mis fin à cette situation, divisant le peuple entre trois États aux intérêts souvent divergents.

REGION

Les Afars, entre marginalisation, convoitises géopolitiques et quête d'unité dans la Corne de l'Afrique

Aujourd'hui, le gouvernement éthiopien semble vouloir rallier les forces afars à sa cause, notamment en cas de confrontation avec Asmara. Addis-Abeba a déjà intégré plusieurs groupes armés afars dans ses alliances militaires, tout en appelant à la paix avec les Somali-issas. Une manœuvre interprétée comme une tentative de « désamorcer » un front interne pour mieux se concentrer sur l'Érythrée.

Mais cette stratégie fédérale reste fragile. Les divisions internes, les rivalités tribales et la méfiance historique envers le pouvoir central **compliquent l'émergence d'une position unifiée parmi les Afars.**

Un destin suspendu aux équilibres régionaux

Le sort des Afars illustre la complexité de la Corne de l'Afrique, où les lignes de fracture ethniques, religieuses et politiques s'entrecroisent avec des enjeux géostratégiques majeurs : contrôle des ports, accès à la mer, routes commerciales, alliances régionales.

Si une guerre éclatait autour d'Assab, les Afars seraient à nouveau en première ligne, avec le risque d'un conflit qui les dépasse, opposant puissances étatiques et acteurs locaux dans une région déjà militarisée à l'extrême. Leur avenir dans la Corne de l'Afrique dépendra largement de l'évolution des équilibres géopolitiques régionaux.

Trois scénarios principaux se dessinent :

Le premier, pessimiste, verrait la poursuite de **la fragmentation politique et culturelle**, avec une dissolution progressive des structures traditionnelles et une marginalisation croissante des populations afares au profit d'autres groupes ethniques mieux organisés politiquement.

Le second, optimiste, envisage **une renaissance du nationalisme afar** s'appuyant sur les opportunités offertes par les rivalités géopolitiques régionales. La récupération potentielle d'Assab par l'Éthiopie pourrait constituer un catalyseur pour la réunification des terres afares et la création d'une véritable autonomie politique.

Le troisième, intermédiaire, mise sur **une adaptation pragmatique aux nouveaux équilibres régionaux**, avec une intégration progressive des élites afares dans les structures étatiques existantes tout en préservant les spécificités culturelles essentielles.

Les conditions d'une renaissance

Les Afars ont leurs coutumes. Il ne faut pas y toucher sinon, ils se battent, comme le rappelait le sultan Ali-Mirah. Cette capacité de résistance, forgée par des siècles d'adaptation aux environnements hostiles, constitue un atout majeur pour l'avenir.

Cependant, cette renaissance nécessiterait plusieurs conditions : une meilleure coordination politique entre les différents segments de la population afar, une valorisation de l'héritage culturel et historique, et surtout **une adaptation aux réalités géopolitiques** contemporaines sans pour autant renoncer aux valeurs fondamentales de l'identité afar.

Un peuple à la croisée des chemins

Les Afars incarnent aujourd'hui les contradictions de la Corne de l'Afrique contemporaine. Héritiers d'une civilisation millénaire, ils se trouvent confrontés aux défis de la modernité dans une région devenue l'un des théâtres majeurs des rivalités géopolitiques mondiales.



Des enfants Afars © Eric Lafforgue

Leur destin, intimement lié à l'évolution des équilibres régionaux, dépendra **de leur capacité à préserver leur identité tout en s'adaptant aux transformations en cours.**

Ils négocient âprement ou ils se battent pour garder leur indépendance. Cette détermination, qui traverse l'histoire afar depuis des siècles, pourrait bien constituer la clé de leur survie en tant que peuple distinct dans un environnement géopolitique de plus en plus complexe et conflictuel.

L'histoire des Afars rappelle ainsi que dans la Corne de l'Afrique, il ne faut pas oublier les contingences locales et les capacités d'action des acteurs dits « périphériques ». Loin d'être de simples spectateurs des grands jeux géopolitiques, **les Afars conservent une marge de manœuvre qui pourrait s'avérer décisive pour l'avenir de cette région stratégique.** ■

DJIBOUTI

Djibouti face à sa dépendance éthiopienne

L'Éthiopie veut s'émanciper. En quête d'un accès souverain à la mer, Addis-Abeba explore ouvertement des alternatives à Djibouti qu'il s'agisse d'Assab en Érythrée ou de Berbera au Somaliland. Si ce projet se concrétisait, c'est tout l'édifice économique djiboutien qui vacillerait. En 2023, **83 % des exportations de Djibouti étaient destinées à l'Éthiopie, soit 3,995 milliards USD** (Observatory of Economic Complexity, 2023). Plus largement, **95 % du trafic portuaire djiboutien dépend des flux éthiopiens** (Port de Djibouti SA, chiffres repris par la Banque mondiale, 2023).

Djibouti prospère donc tant que l'Éthiopie choisit ses quais. **Mais que resterait-il si Addis-Abeba détournait ses flux ?**

Un port façonné par un voisin enclavé

Depuis l'indépendance de l'Érythrée en 1993, l'Éthiopie, devenue le plus grand pays enclavé du monde (120 millions d'habitants), s'appuie presque exclusivement sur Djibouti pour ses échanges internationaux. Chaque année, plus de **25 millions de tonnes de marchandises** transitent par ce corridor vital (Banque mondiale, Ethiopia-Djibouti Corridor Diagnostic Study, 2023).

En 2023, la croissance djiboutienne de **+7 %** a été tirée presque entièrement par l'augmentation de **31 % du trafic portuaire** (FMI, Article IV Consultation Report, janvier 2024). Autrement dit, l'économie de Djibouti est littéralement arrimée à la vitalité des exportations et importations éthiopiennes.

L'illusion d'une symbiose



Port de Djibouti

Officiellement, cette relation est décrite comme une « complémentarité stratégique ». La réalité est plus asymétrique.

- Djibouti encaisse les droits portuaires, mais n'a **qu'un seul client majeur**.
- L'Éthiopie, elle, détient l'initiative : c'est elle qui **décide où passent ses flux**.

Si Addis-Abeba déplaçait ne serait-ce qu'une partie de son commerce vers Assab ou Berbera, Djibouti perdrait jusqu'à **1,5 milliard USD de revenus annuels** (estimation Banque mondiale, 2023). Dans un pays déjà très endetté, les conséquences seraient immédiates : **effondrement du budget**, contraction du PIB et tensions sociales dans une économie où les services portuaires et logistiques dominent l'emploi.

Quand la dépendance s'inverse

La fragilité de Djibouti ne se limite pas à ses recettes portuaires : elle touche au quotidien des habitants.

- **Eau** : depuis 2019, un aqueduc transfrontalier amène jusqu'à 100 000 m³/jour depuis la région éthiopienne d'Adigala (Xinhua News Agency, 2019 ; ONEAD).

- **Électricité** : une large part de l'énergie consommée à Djibouti est importée d'Éthiopie grâce aux interconnexions régionales (IGAD, Regional Energy Trade Report, 2022).

- **Alimentation** : fruits et légumes vendus sur les marchés djiboutiens proviennent massivement des zones agricoles éthiopiennes.

Ainsi, si Djibouti est vital pour le commerce extérieur éthiopien, Addis-Abeba est tout aussi vital pour la vie quotidienne djiboutienne.

Djibouti se présente comme un hub incontournable de la Corne de l'Afrique, mais cette puissance apparente repose sur une réalité fragile : **la dépendance absolue à un seul voisin**. Derrière les terminaux ultramodernes, c'est un pays sous perfusion, dont l'eau, l'électricité, la nourriture et les revenus portuaires dépendent de l'Éthiopie.

Or, Addis-Abeba a déjà affiché sa volonté de diversifier ses accès maritimes. La question n'est donc plus théorique : si l'Éthiopie tournait le dos à Djibouti, c'est tout l'équilibre économique et social du pays qui s'effondrerait. ■